



# COMMISSION FUTSAL

## Procès-Verbal n° 26

Réunion du :	<b>Mardi 24 Mai 2022</b>
Président :	<b>M. Patrick FAUTRAD</b>
Secrétaire :	<b>Mme Béatrice MONNIER</b>

### INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).

Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.

Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.

L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)

4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

5. L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var

### ORDRE DU JOUR

- Finales Coupe du Var Futsal
- Information

## FINALES COUPE DU VAR FUTSAL

*Les finales se joueront le samedi 28 mai au gymnase de Cavalaire*

#### **U18 Futsal à 16 heures**

- ST MAX / ISSOLE FUTSAL

#### **U15 Futsal à 14 heures**

- HIBOU ACADEMY / TOULON ELITE

#### **Finale Seniors Futsal à 18 heures**

- TOULON AVENIR SPORTIF 1 / ISSOLE FUTSAL



## INFORMATION

Les barrages d'accèsion en R1 Futsal prévus le samedi 21 mai à St Maximin-La-Ste-Beaume ont été annulés à la suite du forfait de dernière minute d'un des 4 clubs en course.

Ces barrages ont donc été annulés par la Ligue de la Méditerranée.

Le S.C. TOULON devrait donc se retourner en R1 Futsal la saison prochaine.

La Commission félicite le club pour son accession.

La Commission souhaite une bonne chance aux différentes équipes qualifiées pour les Finales Coupe du Var Futsal U15, U18 et Séniors qui auront lieu samedi 28 mai au gymnase de Cavalaire.

**Le Président** : Patrick FAUTRAD

**La Secrétaire** : Béatrice MONNIER